

# 1. Le Projet Bâtiment Ouest





**NM**  
Club Nautique Nantais  
**ECOLE DE VOILE**

**LA BUVETTE  
DU CLUB**



**CNM**  
Club Nautique Morgien

**CNM**  
SCHOOL DE VOILE

LA BUVETTE  
DU CLUB

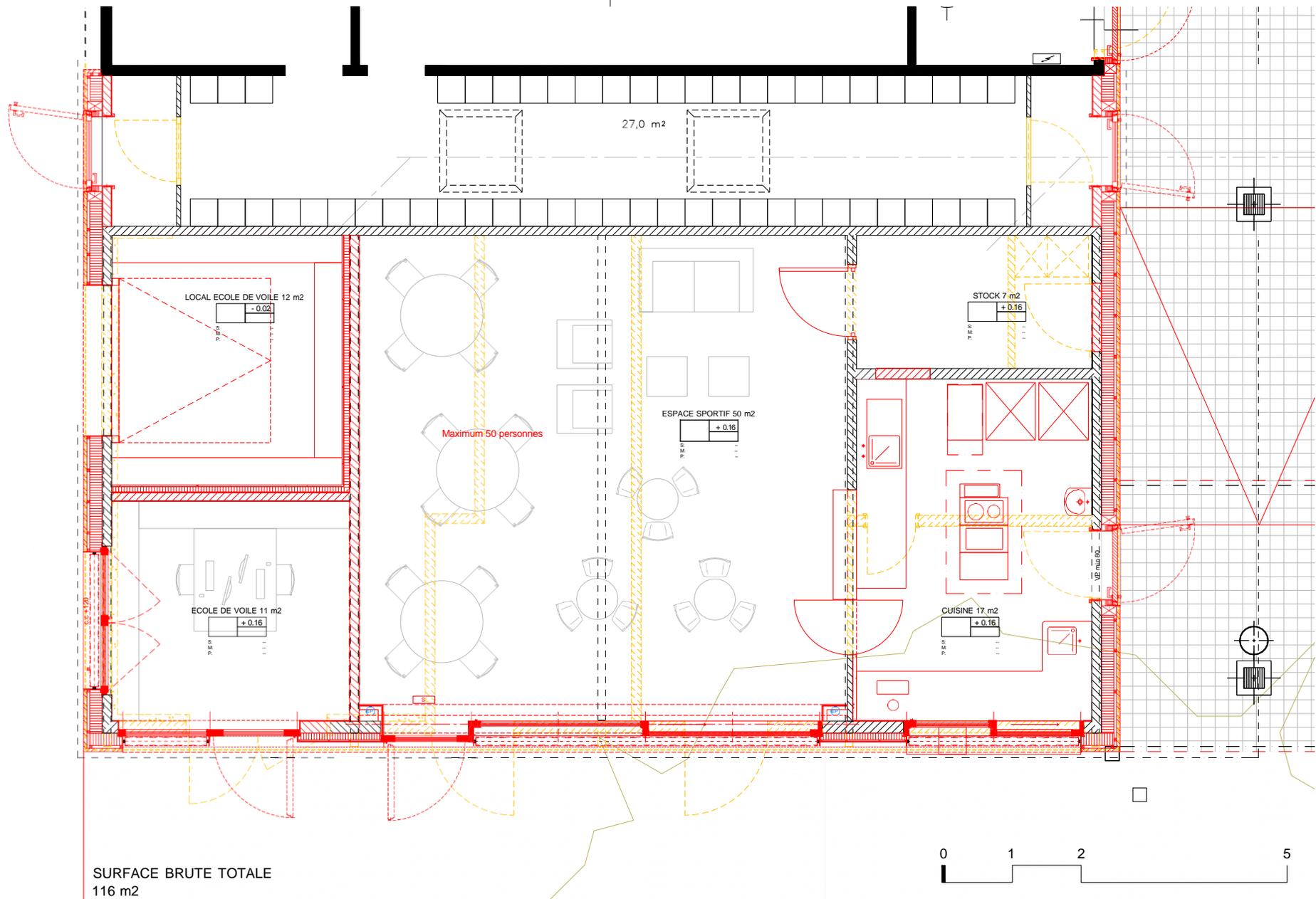
# Pour qui?

- Membres et leurs invités
- Ecole de Voile (moniteurs et clients)
- Régatiers (internes et externes) et accompagnants
- Juniors et leurs parents
- Public (en terrasse uniquement)

# Pour quel usage?

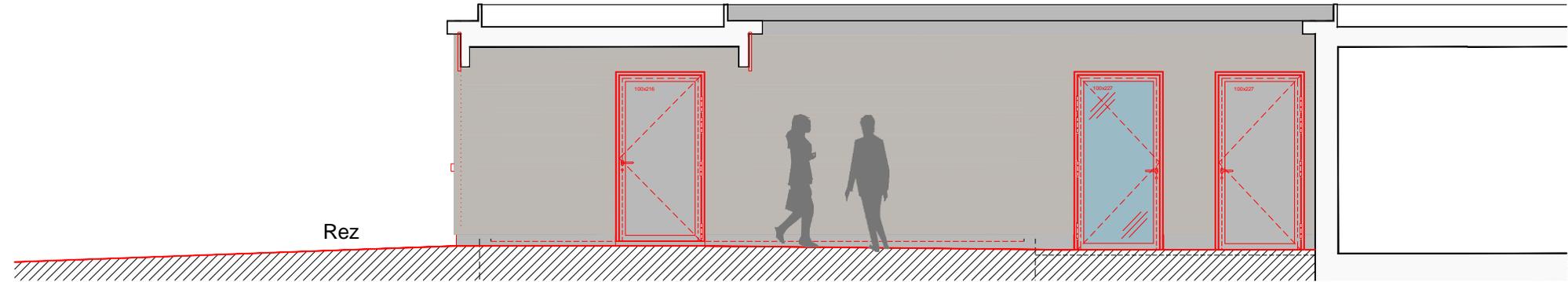
- Privatisation de l'espace intérieur
- Privatisation occasionnelle de l'ensemble lors d'événements
- Exploitation par un professionnel
- Ouverture 7/7 Avril-Octobre
- Ouverture mode événement novembre-mars (Club et Membres)



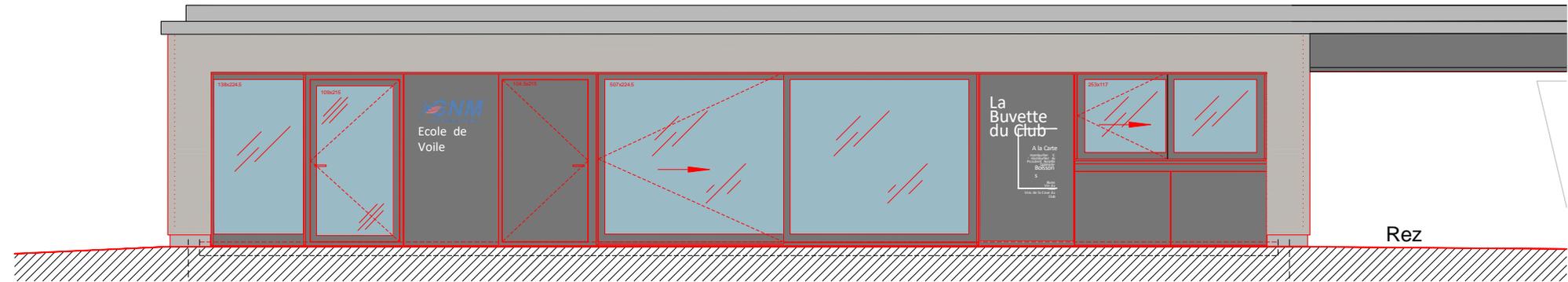


SURFACE BRUTE TOTALE  
116 m<sup>2</sup>

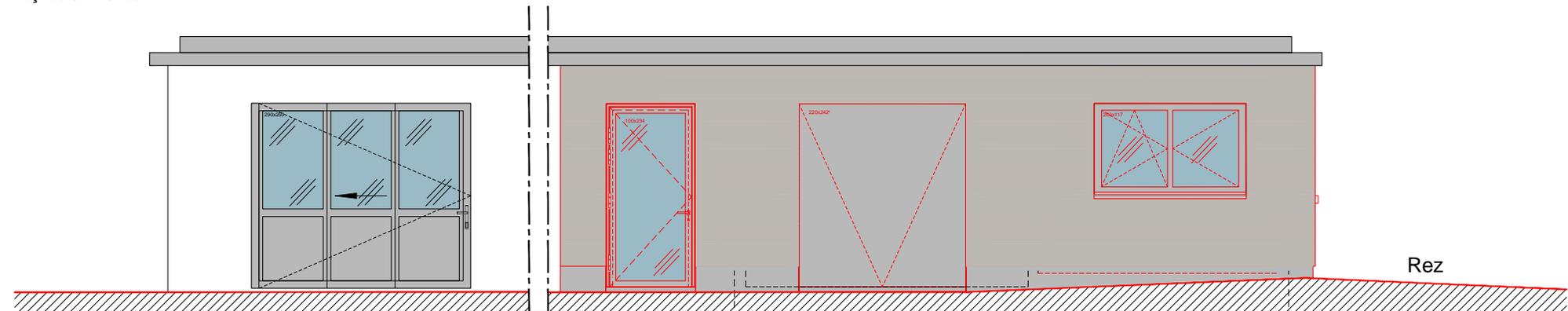
Façade Nord-Est



Façade Sud-Est



Façade Sud-Ouest



# 2. Budget et Financement

# Budget (Hors Taxes)

Travaux préparatoires (démolitions)	CHF 22'600
Gros œuvre (maçonnerie, façades, portes, vitrages)	CHF 171'000
Installations électriques et chauffage	CHF 41'750
Installations sanitaires (cuisine, évacuations)	CHF 35'700
Aménagements intérieurs (chapes, plâtrerie, menuiserie, sols, cylindres)	CHF 76'550
Honoraires et taxes (architecte, ingénieurs, expertises, taxes)	CHF 77'500
<b>Sous-total Immeuble</b>	<b>CHF 425'100</b>
Mise en conformité électrique	CHF 46'500
Terrassement	CHF 43'000
Cuisine semi-professionnelle	CHF 70'000
<b>Sous-total Mise en conformité site et plus-value cuisine</b>	<b>CHF 169'500</b>
Mobilier	CHF 15'400
<b>Total</b>	<b>CHF 600'000</b>

# Plan de financement

• Fonds propres (réserves autofinancées)	CHF 100'000
• Financement hypothécaire (avec accord communal)	CHF 150'000
• Leasing (cuisine et matériels)	CHF 50'000
• Apports fonds (dons, partenaires, parts sociales)	CHF 300'000
	=====
Total	CHF 600'000

# Capacité à supporter la charge

- Nous attendons un surplus de cash-flow annuel de CHF 20'000 dès la mise en exploitation
- Les coûts financiers de l'ordre de CHF 6'000 et les remboursements initiaux de CHF 12'000 sont donc couverts
- Notre capacité actuelle à générer du cash-flow libre de CHF 30'000 par an nous assure la sécurité et permet de constituer des réserves pour l'entretien courant



# Planification projetée

- Phase 1 : Permis de construire à l'issue de l'assemblée
- Phase 2 : Récolte de fonds et mise en place des financements
- Phase 3 : Exécution des travaux automne 2024- Printemps 2025

# Conclusion

Notre comité est enthousiaste à l'idée de mettre en œuvre ce projet, car

- Il apporte un réel avantage pour tous les membres et navigateurs
- Il permet de mettre à jour l'ensemble de nos immeubles et des installations techniques
- Il apporte une amélioration esthétique sensible et nécessaire
- Il pérennise et renforce notre attractivité pour nos membres et nos partenaires